



Tunis, le 06 JUIL 2022 تونس في

## 2<sup>ème</sup> Prolongation des délais

### D'AVIS DE CONSULTATION (Eclairagiste)

LA FEDERATION TUNISIENNE DE FOOT BALL se propose de lancer une consultation restreinte pour le choix d'un éclairagiste sur dossier technico-administratif qui aura pour mission : Etude d'éclairage des bâtiments, au niveau de l'aspect extérieur des façades de l'administration, de la DNA, du centre médico sportif et du centre d'hébergement. Au niveau intérieur des bâtiments en cours d'exécution, du centre médico sportif et du centre d'hébergement du site de la Fédération Tunisienne de Foot Ball.

L'étude d'éclairage consiste à proposer au maître de l'ouvrage une solution optimale pour l'éclairage de chaque partie ou espace des édifices tant au niveau intérieur et extérieur.

L'éclairagiste devra fournir :

- Présentation d'une simulation en 3D de l'édifice éclairé.
- Présentation des produits à utiliser pour validation de l'étude.
- La collaboration avec les concepteurs, Architectes, décorateurs, ingénieurs conseil d'électricité et sécurité, plaquiste et entreprise installateur.
- L'édition des jeux de plans d'éclairage indiquant les points lumineux à soumettre à l'entreprise pour exécution et réalisation des luminaires après accord du maître de l'ouvrage.
- La validation technique des produits proposés en cours d'exécution des travaux d'éclairage.

L'éclairagiste désirant participé à cette consultation, est invité à remettre un dossier technico-administratif composé de :

- Une fiche de renseignement (identité, statut, siège social et situation fiscale) sur l'éclairagiste intéressé par la consultation.
- Un Curriculum Vitae de l'éclairagiste précisant le nombre d'années d'ancienneté et les projets réalisés.
- Une liste de projets référentiels et similaires aux bâtiments objet de l'étude. Ces références doivent être accompagnées de support visuel (photos) et les justificatifs nécessaires pour étayer les références de l'éclairagiste.

Le dossier sera présenté sous pli cacheté et anonyme au nom de monsieur le président de la Fédération tunisienne de football par voie postale recommandée ou par rapide poste (Siège de la FTF à la cité sportive d'El menzeh) ou déposé directement au bureau d'ordre de la FTF contre accusé de réception au plus tard : **Mercredi 13 Juillet 2022 à 14h00.**



Le Secrétaire général

WAJDI AOUDI